

La proposition relative

1. Accord et fonction du relatif

La proposition relative est introduite par un pronom relatif (il y a en a de toute sorte). C'est un pronom, donc il représente un antécédent. Conséquences:

- il s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent,
- il prend la place de l'antécédent dans la subordonnée, et donc se met au cas voulu par la fonction qu'aurait cet antécédent dans la subordonnée.

L'accord en genre et en nombre n'est parfois pas respecté, pour diverses raisons (Bertrand 166).

2. Attraction du cas du pronom relatif et omission de l'antécédent

Lorsque:

- l'antécédent est au génitif ou au datif,
- et le pronom relatif à l'accusatif,

le pronom relatif peut se mettre au cas de l'antécédent, donc passer de l'accusatif au génitif ou au datif.

Cela arrive souvent avec ὅς, οἷος, ὅσοι, mais jamais avec ὅστις.

Si l'antécédent est un démonstratif ou un indéfini, il peut disparaître.

3. Les types de relatives

Il y a deux types de relatives: déterminatives et explicatives, comme en français.

La relative déterminative peut prendre toutes les formes d'une proposition indépendante: expression d'un fait avec l'indicatif (nég. οὐ), expression d'un souhait, d'un ordre, etc. avec l'impératif, le subjonctif ou l'optatif (nég. οὐ ou μή).

La relative explicative peut prendre toutes les formes et tous les sens d'une subordonnée circonstancielle ou d'un participe explicatif: cause, but, résultat, etc.

On notera notamment les relatives hypothétiques, qui sont équivalentes à des protases conditionnelles introduites par εἰ. Elles ne contiennent jamais ὅτι.

4. La place de l'antécédent

L'antécédent peut être devant la relative, ou après, ou dedans.

Quand il est aspiré, il se met derrière le relatif et au cas de celui-ci. Il peut alors être remplacé par le démonstratif οὗτος.

L'antécédent peut aussi ne pas être exprimé "celui qui, etc."

5. Bibliographie

Bertrand chap. 9.